

ARISTIDE LOCQUET DE GRANDVILLE (1791-1853)

Originaire de St MALO, enrichis dans le commerce maritime et alliés à des familles d'anciennes noblesses, les Locquet de Grandville ont été anoblis par l'exercice des charges de conseiller-secrétaire du roi et de trésorier de France et général des finances en Bretagne, noblesse confirmée par arrêts des 20 janvier 1700 et 14 janvier 1707.

Charles Jean Locquet acquiert le marquisat du Fougeray en Ile et Vilaine en 1748 ; son fils Félix Victor épouse Victoire Marie de Gouyon de Beaufort, achète en 1786 la seigneurie de la Tour et ses annexes en la paroisse du Port Saint Père, est compromis dans le complot de la Rouërie, condamné à mort et exécuté à Paris en 1793. Il laisse deux fils mineurs, Achille et Aristide, sous la tutelle d'Agathon du Petitbois grâce auquel ils retrouvent leurs biens après la révolution.

Aristide Locquet de Grandville est né à Saint Malo le 17 Mai 1791. Après des études qui le font se lier d'amitié avec le futur avocat Berryer, il sert quelques temps dans l'armée comme officier de cavalerie, puis se retire dans ses terres pour se consacrer à l'agriculture. Le château de la Tour dont il a hérité, reconstruit sous le Premier empire, est vendu avec ses 42 ha le 27 septembre 1820 à un négociant nantais, Jean Anne Taffu.

Aristide de Grandville fait alors construire sur le coteau de Beaulieu qui domine la rivière de l'Acheneau, une grande maison palladienne dont les plans sont signés par Etienne Blon, architecte de la place Mellinet à Nantes. Le château de Grandville est édifié entre 1820 et 1825 ; le domaine sera estimé à 417120 f en 1853, d'un revenu annuel de 20816 f (Aristide de Grandville jouit d'un revenu annuel de 15000 f en 1826 et 30000f en 1848). La chapelle de style gothique dédiée à Sainte Anne œuvre de l'architecte Th. Nau, est bénie par Monseigneur de Hercé, évêque de Nantes, le 22 octobre 1844.

Aristide de Grandville épouse en 1818 Sophie de Martel de laquelle il a trois enfants : Mathilde Sophie née en 1819, épouse de Louis Charles de Tinguy ; Elisabeth, née en 1820 épouse de Marie Louis de Moulins de Rochefort ; Alfred Gustave né en 1826 mort jeune sans alliance.

Il meurt à Port Saint Père le 21 Mai 1853, et y est inhumé dans le cimetière paroissial.

Aristide de Grandville a exercé plusieurs mandats électifs : conseiller d'arrondissement de 1826 à 1830, conseiller général du canton du Pellerin de 1848 à 1852, maire de Port Saint Père de 1818 à 1830 et 1838 à 1848 , il est élu à l'assemblée constituante le 23 Avril 1848 le dixième sur treize et est réélu à l'assemblée législative le 13 mai 1849 le quatrième sur onze ; d'opinions conservatrices (en 1832 il avait participé à la défense de Berryer lors de la tentative d'une insurrection royaliste en Vendée de la duchesse de Berry), il siège à droite, vote contre le bannissement de la famille d'Orléans, pour la loi Falloux et la loi restrictive du suffrage universel, pour l'expédition de Rome. Le coup d'état de 1851 lui fait quitter la politique.

Aristide de Grandville a eu une grande activité sur le plan local ; élu à la mairie le 7 janvier 1818, il agrandit l'église en 1820, lance la procédure de construction du pont de pierre en 1821, obtient un dépôt de lettres en 1822, transfère le cimetière hors du bourg en 1827 ; il est remplacé à la mairie en 1830 par le sieur TAFFU. Réélu le 1^{er} Mars 1838, il transfère le presbytère et installe la mairie dans un nouveau bâtiment en 1838, institue un garde champêtre pour faire appliquer les nombreux arrêtés de police municipale qu'il prend : réglementation du port, du marché et des foires, des cabarets, de la circulation du stationnement sur la voie publique, interdiction des jeux de hasard... En 1847, il lance le projet de reconstruction de l'église paroissiale, dont il est le premier et principal souscripteur. Il est remplacé l'année suivante à la mairie par M. MENARD, de la Jutière. C'est aussi grâce à Aristide de Grandville que la levée de Bouaye à Saint Mars de Coutais est construite, destinée à contrôler le débit des eaux du lac de Grandlieu et à améliorer les communications au nord du lac.